
CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE

Séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle multifonctionnelle du 771 chemin de la Beauce le 18 décembre 2025, à compter de 14h10.

Sont présents :

Madame la conseillère Emmanuelle Courville, Messieurs les conseillers, Mathieu Champagne, Francis Adam, Bruno Napert, Daniel Jacques et Steve Bissonnette, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Daniel Plouffe.

Absence motivée :

Madame la conseillère Emmanuelle Courville.

Madame Pénélope Larose, directrice générale et greffière-trésorière assure le greffe.

1- Ouverture de la séance, constat de quorum

Ouverture de la séance à 14h10 et constat de quorum, tous reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

2025-12-98

Il est proposé par le conseiller Daniel Jacques appuyé par le conseiller Steve Bissonnette et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté.

1. Ouverture de la séance et constat de quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 – Adoption
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE

3- Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 – Adoption

2025-12-99

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article n° 953.1 du code municipal ;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit adopter un programme des immobilisations pour les trois exercices financiers subséquents ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mathieu Champagne appuyé par le conseiller Francis Adam et unanimement résolu :

D'ADOPTER le programme triennal d'immobilisations tel que déposé, à savoir :

Programme triennal d'immobilisations

Année 2026

Espace public : Aménagement du parc Arthur-Bouvier

- ▶ Coût évalué à : 500 000 \$
Financement : Subventions et revenus de sources locales

Audio-visuel : Enregistrement des séances du conseil municipal

- ▶ Coût évalué à : 10 000 \$
Financement : Revenus de sources locales

Entrées de la Municipalité et affichage du bâtiment municipal : Nouveaux panneaux à l'effigie de la nouvelle image de marque

- ▶ Coût évalué à : 30 000 \$
Financement : Subventions et revenus de sources locales

Environnement : Installation de bornes de recharges pour les véhicules électriques

- ▶ Coût évalué à : 12 000 \$
Financement : Subventions et revenus de sources locales

Année 2027

- Voirie : Achat de lampadaires décoratifs
 - ▶ Coût évalué à : 115 000 \$
Financement : Subventions et revenus de sources locales
- Infrastructure : Transformation de la patinoire en terrain multisport, modification de l'éclairage et ajout de haut-parleurs
 - ▶ Coût évalué à : 60 000 \$
Financement : Subventions et revenus de sources locales
- Édifice public : Amélioration de l'aménagement paysager
 - ▶ Coût évalué à : 55 000 \$
Financement : Subventions et revenus de sources locales

Année 2028

- Culture : Création d'un circuit du patrimoine bâti
 - ▶ Coût évalué à : 50 000 \$
Financement : Subventions et revenus de sources locales
- Développement économique : Commerce automatisé
 - ▶ Coût évalué à : 175 000 \$
Financement : Subventions et revenus de sources locales

ADOPTÉE

4- Période de questions

Monsieur le maire ouvre une période de questions pour le public. Il n'y a aucune question.

5- Clôture de la session

2025-12-100

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Daniel Jacques et unanimement résolu que la présente session soit close à 14h11.

ADOPTÉE

Daniel Plouffe
Maire

Pénélope Larose
Directrice générale et greffière-trésorière

L'assemblée est close.

Je, Daniel Plouffe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Daniel Plouffe
Maire